

UN CLUB SAVOYARD AU STADE DE GENÈVE. C'EST POSSIBLE

■ S'il est promu en deuxième division française, Evian Thonon Gaillard FC aimerait jouer à la Praille.

■ Les autorités cantonales genevoises et la Fondation du Stade ont déjà donné un préavis favorable.

■ De nombreux obstacles restent à franchir pour boucler ce dossier administratif et sportif complexe.

PIERRE NUSSLÉ EVIAN

A première vue, cela s'apparente à un chemin de croix, à un casse-tête complexe qui va demander une énorme débauche d'énergie pour parvenir à une conclusion positive. Depuis plusieurs mois, Evian Thonon Gaillard FC (ETG FC) frappe à la porte de la Fondation du Stade de Genève.

A moins d'un retournement de situation improbable, le club haut-savoyard, leader du classement de National, devrait intégrer le championnat de deuxième division l'été prochain. Impossible pour le néo-promu de jouer dans le vétuste stade Joseph-Moynat à Thonon. La Ligue française de football dicte une série de mesures contraignantes pour les clubs. Elles concernent principalement la sécurité dans le stade avec un sys-

«S'il y a un blocage quelque part, cela risque de tout faire capoter»

PATRICK TROIGNON, PRÉSIDENT D'ÉVIAN THONON GAILLARD FC

tème de vidéosurveillance, des normes strictes pour les vestiaires, un minimum de 8000 places assises dans les tribunes et des installations appropriées pour les retransmissions télévisées en direct.

«Notre stade ne répond à aucun de ces critères. Il nous paraît donc logique de nous tourner vers Genève», explique Patrick Trotignon, le président du club et ancien directeur exécutif du Servette FC. «Rien n'est encore signé mais dans tous les cas, autant d'un côté que de l'autre de la frontière, nous avons des contacts très positifs.»

Harmoniser les calendriers

L'Etat de Genève et la Fondation du Stade se disent prêts à aller de l'avant (*voir ci-dessous*), l'Association suisse de football ne s'oppose pas à cette intrusion étrangère sur le terrain de Ser-



Patrick Trotignon. Le président d'Evian Thonon Gaillard FC se bat pour que son club puisse jouer au Stade de Genève. (GEORGES CABRERA)

vette FC. «Nous devons juste harmoniser nos deux calendriers. Des aménagements seront sans doute nécessaires lorsqu'une retransmission télévisée en direct est prévue. La Ligue française ne va pas transiger sur ces questions avec la Fondation du Stade de Genève. Je dois encore avoir des discussions avec le service des compétitions de la ligue à la fin du mois à Paris, poursuit Patrick Trotignon. Ils savent que le Stade de Genève est conforme aux exigences formulées, mais ils sont plus réser-

vés sur la faisabilité administrative d'un tel déménagement en Suisse.»

Le risque du blocage

Si le dossier avance, il ressemble encore à un grand puzzle qui va nécessiter, pour être résolu, que tous les éléments qui le composent soient rassemblés rapidement, soit avant la fin du mois d'avril. C'est presque demain.

«S'il y a un blocage quelque part, cela risque de faire tout capoter», s'inquiète le président du club haut-savoyard. Patrick

Trotignon admet que la venue de l'ETG au Stade de Genève dépend d'une conjonction d'accords favorables dans un dossier délicat. «Nous avons besoin de l'expertise de spécialistes dans de nombreux domaines. Nous devons répondre à beaucoup de questions dont la complexité parfois nous échappe.»

Etienne Blanc, le député-maire de Divonne, chargé de mission du gouvernement français pour les questions transfrontalières depuis décembre 2009, est prêt à intervenir à tous

les niveaux. «Je l'ai déjà rencontré. Il voit dans ce projet une bonne opportunité de donner un véritable élan à l'agglomération franco-genevoise. Mais si on s'aperçoit que tout devient trop compliqué à mettre en œuvre, on va devoir se tourner vers la deuxième solution envisageable: le stade d'Annecy», confie Trotignon. Avec des travaux estimés à 1,5 million d'euros en prime.

LIRE L'ÉDITORIAL EN PAGE UNE:
«Un signal fort pour la région genevoise»

Les questions en suspens

■ SÉCURITÉ DU STADE

Qui intervient et qui paie?

Patrick Trotignon: «Cela n'apparaît pas comme un cas insoluble. Le club s'occupe de la sécurité à l'intérieur de l'enceinte avec ses stadiers. A l'extérieur du stade, c'est l'affaire de la police locale, comme pour un concert de Johnny. Pour des cas précis, comme un match à risques en Coupe de France contre PSG ou Marseille, une partie des frais pourraient nous être imputés, comme me l'a écrit récemment le conseiller d'Etat Mark Muller.»

■ ASSURANCES SOCIALES

Qui couvre les frais en cas d'accidents sur sol suisse?

Patrick Trotignon: «La ligue de football assure toutes les équipes du championnat de France. Elle devra donc étendre son assurance auprès d'une compagnie qui a aussi un siège en Suisse. Et chaque club qui viendra jouer à Genève sera averti. Cela concerne aussi l'arbitre de la rencontre. Comme cela se passe d'ailleurs pour des matches de Coupe d'Europe.»

■ CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Un organe français de contrôle peut-il intervenir en Suisse?

Patrick Trotignon: «Sur ce point, nous attendons des réponses claires des services compétents de l'Etat français. A mon avis, il ne s'agit pas d'un gros obstacle. Lorsque le Tour de France cycliste arrive à Verbier, c'est le contrôle antidopage français qui effectue les prélèvements.»

■ FISCALITÉ ET DOUANE

Un impôt à la source sera-t-il prélevé par Genève?

Patrick Trotignon: «Les joueurs sont salariés en France. Il faudra trouver un accord avec les services fiscaux genevois. Il y a aussi le passage en douane des joueurs. J'espère que le car ne sera pas fouillé chaque fois qu'on viendra à Genève.» **PN**



Benoît Genecand. Président de la Fondation du Stade. (P. ALBOUY)

Fondation et gouvernement sont prêts

Si rien n'est encore fait, la perspective de voir un club français de Ligue 2 évoluer au Stade de Genève est suffisamment prononcée pour intéresser au premier chef le président de la Fondation du Stade, Benoît Genecand.

Il était d'ailleurs présent à Thonon, le week-end passé, lors de la rencontre entre ETG et US Créteil. «Un joli match, avec une victoire 3-0 d'ETG, explique Benoît Genecand. J'en ai bien sûr profité pour discuter avec les responsables du club, dont M. Trotignon.»

Justement: où en est exactement le dossier? «Il a bien avancé, assure Genecand. Nous

avons déjà parlé chiffres, autrement dit le coût de location de l'infrastructure. ETG FC payera plus cher que Servette, car nous n'avons pas pour vocation de subventionner un club français. Mais il n'est pas question non plus d'exagérer. Nous négocions, donc. Ce n'est pas l'aspect financier qui posera problème.»

Pour l'heure, le stade n'est occupé, sportivement, que par Servette. C'est trop peu pour permettre à l'enceinte de «tourner», en dépit des concerts qui peuvent exister occasionnellement. L'arrivée possible des Français est-elle une bouée de sauvetage indispensable pour la Fondation du Stade de Genève?

«Contrairement à ce que certains pensent, le stade n'est pas au bord de la faillite, explique Benoît Genecand. Il n'y a plus de créanciers, ces derniers ayant accepté de ne pas être remboursés. Cela dit, il reste l'exploitation du stade. A ce niveau, la venue d'ETG FC serait un signe fort, émotionnellement. Et financièrement, cela nous placerait sur les bons rails. Notre défi, et j'y crois, était de vivre avec une équipe résidente qui soit performante. On n'osait songer à deux équipes. En attendant que Servette remonte en Super League, ce serait l'idéal.»

ETG FC assurerait en effet

une moyenne de 7000 ou 8000 spectateurs. Ils s'ajouteraient à la moyenne actuelle de Servette (près de 3000, sans doute plus si Servette joue les premiers rôles la saison prochaine).

Le mot de Mark Muller

Une aubaine pour Genève et son stade? Certainement. D'ailleurs, du côté du gouvernement genevois, on voit d'un très bon œil cette perspective.

Mark Muller (Département des constructions et des technologies de l'information) nous l'a d'ailleurs fait savoir hier: «Le Conseil d'Etat est favorable à la venue d'Evian Thonon Gaillard FC.»

Daniel Visentini